

JANVIER-FÉVRIER 2024

N° 253

RÉGUINY INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE



SAMEDI 16 MARS 2024

OPÉRATION NETTOYAGE DU BORD DE LA ROUTE

Rendez-vous à la salle multifonctions, 20 Rue de la Piscine à partir de 9 h

Munissez-vous d'une paire de gants et d'un gilet jaune. Il vous sera remis une feuille de route, un sac et une pince de préhension.

Suite à la réunion publique du 27 janvier dernier, où une trentaine de personnes étaient présentes, nous exposons dans le hall d'accueil de la mairie, ainsi qu'à l'espace culturel, les éléments de la concertation et des projets d'aménagements.

Nous entrons désormais dans la phase opérationnelle et avons lancé deux appels d'offres de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'espace culturel et les aménagements urbains du centre-bourg. Ces nouveaux chantiers devraient démarrer courant du second semestre.

Concernant la construction du groupe scolaire, nous faisons face à des problèmes d'infiltrations d'eau dues à des malfaçons qui, bien sûr, doivent être corrigés avant reprise du chantier pour les parties concernées. La conséquence de cette situation sera un décalage dans la livraison. Aussi, l'ouverture de cette nouvelle école est programmée pour la rentrée de septembre et non après les vacances de Pâques.



Jean-Luc LE TARNEC

AVIS DE LA MAIRIE

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2008 qui ont 16 ans révolus sont invités à se présenter en Mairie (après la date anniversaire de leurs 16 ans) avant la fin mars.



MARDI 19 MARS 2024

CÉRÉMONIE MÉMORIELLE

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

à 10 heures

Au monument aux morts de Régigny



MAIRIE
02.97.38.66.11
MAIRIE@REGUINY.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI
14 H - 16 H
MARDI, JEUDI ET VENDREDI
8 H 30 - 12 H 30 ET 14 H - 16 H
MERCREDI
8 H 30 - 12 H 30
SAMEDI
8 H 30 - 12 H 00

PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ADJOINTS :
SUR RENDEZ-VOUS.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
HORAIRES D'OUVERTURE
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9 H À 12 H
DÉPART DU COURRIER TOUS LES JOURS
À 15 H
LE SAMEDI À 11 H 30
TÉL. 02.97.07.10.64

PARUTION DU PROCHAIN
BULLETIN MUNICIPAL
FIN AVRIL 2024



DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 21/12 - Commune de Réguiny, Rue Saint Clair, abattage d'un chêne
- 21/12 - MAUGAN Maxime et BERNARD Amélie, 8 Résidence du Passoué, extension habitation
- 22/12 - Sébastien ETORE, 16 Ter Rue des Korrigans, pose d'une pergola bioclimatique
- 28/12 - Jean-Luc LE TARNEC, 18 Rue Pasteur, construction d'un muret
- 04/01 - Christine GALMANT, Pérozan, abattage d'un hêtre
- 18/01 - Marcel MAIER, 15 Rue Jean-Pierre Calloc'h, installation de panneaux photovoltaïques
- 22/02 - Jean-Michel et Anne-Yvonne LETELLIER, 9 rue Lamennais, extension d'un carport
- 27/02 - Fabrice BERRUYER, 21 Rue Anne de Bretagne, réaménagement habitation et création de 2 logements.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 03/01 - Didier LE BOT, 8 Rue Lamennais, construction d'un garage
- 23/01 - Michel et Patricia MORICE, 32 Village Résidence du Lac, extensions habitation



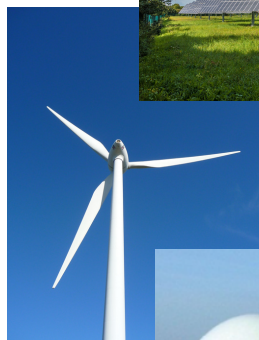
ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 20/12 - Pierre CHEVILLARD, 95 ans, domicile partagé "Le Rayon de Soleil"
- 22/12 - Séraphine LE CORVIC Veuve LE BRETON, 94 ans, 3 La Mie Voie
- 15/01 - François PICHARD, 98 ans, domicile partagé "Le Rayon de Soleil"
- 21/01 - Michel AUDO, 85 ans, 8 Résidence du Lac
- 05/02 - Christian JOSSO, 69 ans, 7 Keroyard

DÉCÈS EXTÉRIEURS

- Odette CHAMAILLARD née le 14 septembre 1932 à Réguiny est décédée le 28 décembre 2023 à Vannes
- Alphonse MORVAN né le 15 juillet 1934 à Réguiny est décédé le 1er janvier 2024 à Vannes
- Emmanuel ROUILLARD né le 29 mars 1936 à Réguiny est décédé le 11 janvier 2024 à Malestroit
- Jean RUAUT né le 24 novembre 1937 à Réguiny est décédé le 29 janvier 2024 à Auray
- Alphonse LE GAREL né le 4 juillet 1935 à Réguiny est décédé le 10 février 2024 à Crédin
- Jeannine HENRIOT née le 6 février 1932 à Réguiny est décédée le 17 février 2024 à Brie-Comte-Robert (77).



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ».

La municipalité a souhaité étudié différents types d'énergies renouvelables en rappelant l'existant ainsi que le potentiel sur la commune.

Pour chaque catégorie, une position municipale est affichée.

Vous pouvez faire part de vos observations en mairie dont le détail du document est consultable ainsi que sur le site internet de la commune : www.reguiny.com



CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 11 décembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Emmanuelle TENIER.

Absente excusée représentée : Laëtitia DANO pouvoir à Lydia GUEHENNEUX.

Absentes excusées : Anne TANGUY, Sandra ROBERT

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 16

Secrétaire de séance : Emmanuelle TENIER

1 - CONVENTION CADRE ET COPII PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Cabinet Ici Même restitue l'étude de revitalisation du centre bourg :

- Récapitulatif des enjeux stratégiques
- Présentation des scénarisations :
 - o Aménager des espaces urbains (jardin ex-caserne des pompiers, Place de l'Eglise, espaces verts, city-stade et renaturation du parking)
 - o Mettre en valeur le patrimoine (lavoir du Passoué)
 - o Faire place aux cheminements doux dans le cœur du bourg
 - o Rendre visible l'offre de stationnement en cœur de bourg
 - o Potentialiser le renouvellement du tissu urbain (offre de logements)
 - o Renforcer l'offre de logements locatifs
 - o Renforcer l'offre commerciale du centre-bourg

2 - RESTITUTION ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE BATIMENT ESPACE CULTUREL

Dans le cadre d'une réflexion sur la consommation énergétique de l'espace culturel, un audit énergétique a été réalisé par le cabinet S.I.O.

Il a été constaté une absence d'isolation des murs, des menuiseries peu isolées, une toiture isolée mais avec beaucoup de perte, une ventilation non fonctionnelle.

Quatre scénarios énergétiques sont présentés :

- Scénario 1 :
 - o Isolation des parois par l'extérieur
 - o Remplacement des vitrages
 - o Réfection de la toiture et de l'isolation en version toiture froide
 - o Mise en conformité ventilation et éclairage
 Estimation prévisionnelle : 206 520 € HT
- Scénario 2 :
 - o Scénario 1 + traitement de l'isolation de la toiture sur le principe d'une toiture chaude
 Estimation prévisionnelle : 235 320 € HT
- Scénario 3 :
 - o Mise en place de 7 panneaux photovoltaïques (14m²) sur la toiture froide du scénario 1
 Estimation prévisionnelle : 214 320 € HT
- Scénario 4 :
 - o Mise en place de 37 panneaux photovoltaïques (74m²) sur la toiture chaude du scénario 2
 - o Reprise de charpente
 Estimation prévisionnelle : 287 256 € HT

Monsieur le Maire précise que la toiture de l'espace culturel couvre une partie de la toiture de bâtiment cadastré AL 149, propriété de M. Christian RENAUD. La situation a été exposée à M. RENAUD.

Après avoir eu connaissance de tous les éléments, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'opter pour le scénario 4.

3 - ÉCOLE PUBLIQUE : PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Cédric JOSSO, adjoint, présente le calcul du coût d'un enfant de l'école publique.

Après avoir pris en compte les charges de septembre 2022 à août 2023, les coûts se répartissent comme suit :

	Maternelle	Elémentaire
Coût total	31 098,73 €	14 571,54 €
Coût par élève	1 054,19 €	229,47 €

Une participation aux frais de fonctionnement sera demandée aux communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'école publique :

	Maternelle		Elémentaire		Total
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	participation
Radenac	4	4 216,78 €	14	3 212,62 €	7 429,40 €
Pleugriffet	3	3 162,58 €	7	1 606,31 €	4 768,89 €
Crédin	1	1 054,19 €			1 054,19 €
St Allouestre			1	229,47 €	229,47 €
Bréhan			1	229,47 €	229,47 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces participations.

4 - CONTRAT ASSOCIATION OGEC

Monsieur Cédric JOSSO, adjoint, rappelle que la participation financière versée à l'OGEC de l'école du Sacré Cœur de Réguiny pour l'ensemble des élèves de la commune, est calculée à partir du coût d'un élève scolarisé dans le public.

La participation pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 59 055,22 € :

Classe	Effectifs	Coût/élève	Total
Maternelle	41	1 054,19 €	43 221,79 €
Elémentaire	69	229,47 €	15 833,43 €
	Montant	participation	59 055,22 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur Cédric JOSSO propose de verser les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes / Pompiers : 1 000 €
- Comité des Fêtes : 65 €
- AB Studio : 390 €
- Alexis LAUNAY : 300 € pour sa participation au championnat du monde de hockey subaquatique

Par ailleurs, l'équipe des Anarcondarts (fléchettes électroniques) sollicite une subvention pour leur participation au championnat du monde à Las Vegas. Leur demande sera étudiée après réception d'un dossier complet de subvention.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des propositions.

6 - PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Cédric JOSSO, adjoint, informe que le contrat de travail de Mme Valérie COBIGO arrive à échéance au 31 janvier 2024 et qu'il convient de le renouveler comme suit :

Reconduction de son contrat d'une durée hebdomadaire de service de 20/35ème pour une durée d'un an renouvelable sur le fondement de l'article L.332-8 2° : recrutement d'un agent contractuel pour une durée déterminée en raison de la nature des fonctions ou des besoins des services.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de contrat de Mme COBIGO.

7 - MOTION DE SOUTIEN A L'HÔPITAL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver une motion de soutien au Groupe Hospitalier Centre Bretagne pour demander à l'Etat :

- Une analyse approfondie sur le territoire national et déclinée sur tous les territoires de santé français, des coûts de l'intérim médical et des contrats de remplacement médical de courte et longue durée avant et après la mise en application de la loi RIST
- L'obtention d'un régime dérogatoire pour permettre le fonctionnement de l'établissement et le maintien de tous les services du GHCB
- L'octroi d'incitations financières pour les médecins et personnels volontaires dans les territoires classés désert médical
- Le libre exercice sous contrat des médecins militaires en hôpital public

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette motion de soutien.

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 9 janvier 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absent excusé représenté : Wilfried POTEL pouvoir à Thomas BONNIN.

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 17 Votants : 18

Secrétaire de séance : Lydia GUEHENNEUX

Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 - DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR/DSIL 2024

La commune peut prétendre à des aides de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Il est proposé de déposer pour l'année 2024 une demande pour les projets suivants :

- Aménagement des espaces publics du cœur de bourg
- Rénovation énergétique de la médiathèque

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à constituer les dossiers de demandes de subventions pour ces projets.

2 - INVESTISSEMENTS 2024

Monsieur le Maire présente une projection des investissements 2024 :

INVESTISSEMENTS 2024	Montant HT
<u>Aménagements urbains</u>	
. Parking salle des sports / école	290 000,00 €
. Aménagement rue St Clair et Clifford	365 000,00 €
. Aménagement du cœur de bourg	650 000,00 €
Rénovation énergétique de l'espace culturel	275 000,00 €
Espace ex-caserne	305 000,00 €
Matériel service technique	25 000,00 €
Voirie	70 000,00 €
Etude aménagement parcelles du Lac	10 000,00 €
Divers équipements	30 000,00 €
Matériel salle multifonctions	5 000,00 €
Mobilier mairie	5 000,00 €
Réseau informatique et téléphonie	20 000,00 €
Toilettes cimetière	30 000,00 €
Signalétique chemin de mémoire	5 000,00 €
Pumptrack	120 000,00 €
Réfection des lavoirs du Passoué et de Locmalo	50 000,00 €
Eglise et bâtiments	30 000,00 €
Aménagement Résidence du Clos Neuf	180 000,00 €

3 - TARIFS 2024

Monsieur Cédric JOSSO, adjoint, présente les tarifs des différents services communaux.

Tarifs applicables au 1er février 2024 :

Photocopies					
. Particulier				. Terrains cimetière (parcelle simple)	
Copie noir A4 recto	0,30 €			15 ans	70,00 €
Copie couleur A4 recto	1,00 €			30 ans	100,00 €
				50 ans	200,00 €
. Associations				. Terrains cimetière (parcelle double ou multiple)	
Copie noir A4 recto	0,10 €			15 ans	105,00 €
Copie couleur A4 recto	0,50 €			30 ans	150,00 €
				50 ans	300,00 €
Cimetière				. Caveau	
. Cavurne				Caveau 2 places	1 300,00 €
20 ans	500,00 €			Caveau 4 places	1 750,00 €
30 ans	750,00 €				
. Columbarium				. Jardin du souvenir	Gravure à la charge de la famille (cf. règlement cimetière)
20 ans	500,00 €				
30 ans	750,00 €			Conseil municipal des Jeunes	
				Animations ou activités tarif 1	1,00 €
				Animations ou activités tarif 2	2,00 €
				Animations ou activités tarif 3	4,00 €
				Animations ou activités tarif 4	5,00 €

Tarifs des services périscolaires applicables au 1er septembre 2024 :

Restaurant scolaire		
Forfait enfant Réguiny		3,55 €
Occasionnel enfant Réguiny		4,55 €
Forfait enfant commune extérieure		3,80 €
Occasionnel enfant commune extérieure		4,90 €
Adulte		5,50 €
Garderie		
Le 1/4 d'heure par enfant		0,65 €
Ecole des sports		55,00 €
Activités culturelles		55,00 €
Aide aux devoirs		55,00 €
Anglais		55,00 €

Tarifs des salles communales applicables au 1er février 2024 :

Tarifs locations salles municipales	Association Réguinoise		Particulier - Réguiny	Association ou Particulier
				Extérieur
Salle 1 *				
Manifestation associative avec billetterie (lotos, bals, fest-noz, Théâtre, spectacle ...) ou opération commerciale	100,00 €	Gratuité une fois par an		
Manifestation associative à but non lucratif : réunion, Assemblée générale, congrès, exposition, spectacle ou Manifestation culturelle	Gratuit			
Repas (forfait une journée)			190,00 €	380,00 €
Repas (forfait deux journées)			280,00 €	560,00 €
Vin d'honneur	Gratuit		70,00 €	140,00 €
Utilisation vaisselle	Gratuit		0,30 €	0,60 €
Chauffage du 15/10 au 15/04, en plus de la location	70,00 €	Gratuité une fois par an	70,00 €	140,00 €
Caution	400,00 €		400,00 €	400,00 €
Salle 2 *				
Vin d'honneur ou réunion	Gratuit		70,00 €	140,00 €
Caution	100,00 €		100,00 €	100,00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs communaux 2024.

4 - PONTIVY COMMUNAUTÉ

- Modification des statuts

Par délibération n°22-CC05.12.23, le conseil communautaire a approuvé les modifications des statuts, à savoir :

- Une actualisation des compétences, qu'il convient également de réorganiser et de répartir en deux groupes : compétences à titre obligatoire et compétences exercées, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Un transfert de la compétence fourrière animale aux 24 communes membres.
- Une mise à jour de la liste et des périmètres des parcs d'activités et voiries communautaires annexés aux statuts.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de Pontivy Communauté.

- Pacte financier et fiscal de solidarité

Le nouveau pacte fiscal et financier de solidarité dotant le territoire d'un cadre financier et fiscal rénové et lisible permettant à la communauté de communes de continuer à porter leurs projets a été adopté par le conseil communautaire le 5 décembre 2023.

L'élaboration de ce nouveau pacte financier et fiscal de solidarité repose sur l'établissement préalable d'un bilan financier et fiscal du territoire afin d'identifier les différents leviers d'action mobilisables pour la mise en œuvre du projet communautaire à venir.

Démarrés en mai 2022, les travaux se sont déroulés en plusieurs phases :

- Etape 1 : présentation de la démarche, des enjeux associés et des concepts utilisés.
- Etape 2 : production et partage d'un "diagnostic" financier et fiscal agrégeant la situation de la communauté et de ses communes membres.
- Etape 3 : élaboration de la stratégie financière communautaire et réflexion sur les outils du pacte.
- Dernière étape : approbation du présent pacte par le conseil communautaire et les conseils municipaux des communes membres.

Objectif : maintenir une épargne nette minimale de 3M€ et un délai de désendettement inférieur à 7 ans.

Orientations :

1. Sécuriser la trajectoire financière : deux leviers internes à actionner
2. Maintenir la solidarité, la péréquation et le partage
3. Garantir le financement des compétences environnementales : la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI)
4. Garantir le financement des compétences environnementales : les déchets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le pacte financier et fiscal de solidarité.

5 - DEVIS TRAVAUX

Monsieur Jean-Michel LETELLIER, présente les devis de travaux suivants :

- Extension de l'éclairage public aux abords de l'école publique (de la rue Düringer à l'école) :

Le montant prévisionnel des travaux est de 14 210 € HT avec une contribution de Morbihan Energies de 30% soit 4 263 €. La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Effacement des réseaux rue Jean-Pierre Calloc'h

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 novembre, a acté ces travaux pour un montant de 23 609 € TTC.

Suite à une erreur dans le coût du matériel utilisé, Morbihan Energies a modifié son estimation qui s'élève désormais à 59 300 € TTC avec une participation de Morbihan Energies de 6 544 €

Au vu des éléments présentés, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette proposition.

- Travaux abattage et élagage

Il présente les devis sollicités pour divers travaux d'élagage et abattage :

- . Elagage des arbres du Presbytère (Chemin piétonnier allant de la mairie à la rue Laënnec)
- . Abattage du chêne de l'école
- . Enlèvement de la haie entre la propriété de M. Gilles Le Net et la salle des sports.

La proposition de la Sarl Manu Services est retenue pour un montant total de 3 300 € HT.

6 - MORBIHAN ÉNERGIES : ÉTUDE OMBRIÈRES PARKING

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par Morbihan Energies portant sur l'installation d'ombrières sur le parking de la salle des sports.

L'étude préconise une autoconsommation collective dont le principe est le partage de la production électrique entre les acteurs locaux.

La distance séparant les producteurs et consommateurs les plus éloignés n'excède pas 2 Kms.

Le projet peut être porté soit par la commune, soit par Morbihan Energies.

L'investissement est estimé à 253 400 € HT si la commune est maître d'ouvrage. Ce montant comprend la fourniture, la pose et le raccordement, les frais d'étude auquel il faut ajouter les frais de maintenance et les frais de gestion estimés respectivement à 85 200 € HT et 22 000 € HT.

Le bilan sur 20 années d'exploitation est donc de 360 600 € HT en dépenses et 410 800 € HT en recettes (autoconsommation et surplus de production).

Au vu des éléments présentés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre les démarches liées à ce projet.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CYCLO - CLUB RÉGUINOIS

Le club cyclo de Réguiuny a réuni ces membres pour son assemblée Générale ce vendredi 26 janvier 2024 à la salle socio culturelle du foyer de Réguiuny.

Nous avons dédié cette assemblée à notre Guy qui nous a quittés le 25 mai 2023, il était adhérent au club depuis de nombreuses années et membre du bureau pendant 7 ans.

Durant cette soirée, nous avons retracé le bilan de l'année 2023 (rapport moral, d'activité et financier), notre effectif était de 51 cyclos dont 2 femmes.

Un point sur la sécurité a été abordé, en particulier lorsqu'on roule en groupe et sur notre visibilité (éclairage).

Nous avons présenté 7 nouveaux cyclos pour cette prochaine saison, il est noté que la plupart des nouvelles recrues viennent de communes avoisinantes.

Nous avons présenté le carnet identifiant nos sorties dominicales pour la saison 2024 et l'idée de notre sortie annuelle en juin prochain à Guérande.

Le club participera activement en support du comité des fêtes de Radenac à l'organisation de la 4^e édition de la randonnée cyclo "Jean ROBIC" le samedi 15 juin 2024 à Radenac.

Nous avons pu assurer aux représentants de la commune de Réguiuny présents lors de cette soirée de notre soutien à la vie communale (Trophée Centre Morbihan, forum associatif et aux foulées réguiunoises).

Cette saison 2024 signe un renouvellement des tenues du club et nous remercions vivement les entreprises partenaires qui soutiennent notre club (Alexandre JEGAT, GN Solution, Avyapy, Daniel RIO, Turbaux services, Envie de changement et les Taxis réguiinois).

Nous avons clôturé le diaporama de présentation par un clin d'œil à Christian Loric qui est à l'origine avec ses compères de la création du club en mars 1984, nous avons la chance parmi nous d'avoir 4 cyclos qui sont fidèles depuis quarante années (Odile LE MEUR, Christian LORIC, Jean Claude OLIVO et Léon ROBIC).

Dans un esprit de convivialité, nous avons clôturé cette assemblée générale par un apéritif et un buffet.

Notre saison cyclo démarrera le dimanche 03 mars 2024 à 9 heures au départ de la mairie de Réguiuny. Les personnes adultes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.

Contact: Stéphane LE CALLONNEC (06.82.83.61.49) ou par mail cyclo-reguiinois@hotmail.fr



Agenda

MARS

- 01 - Vente de repas à emporter, Association Saint Clair Basket, salle omnisports
- 12 - Réunion mensuelle de l'Amicale des Anciens, salle multifonctions
- 19 - Commémoration à 10 H au monument aux morts de Réguiuny
- 21 - Réunion mensuelle SOCIÉTALE, salle multifonctions

AVRIL

- 07 - Grand LOTO organisé par l'Amicale des Anciens, salle multifonctions
- 14 - Randonnée pédestre organisée par l'OGEC de l'école du Sacré Coeur
- 18 - Réunion mensuelle SOCIÉTALE, salle multifonctions
- 20 et 21 - Reg'n Block organisé par le Club d'escalade à la salle omnisports



A noter samedi 22 juin : retrouvailles des classes 9



MOBILISONS-NOUS : TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PROPRE

Deux circuits d'une à deux heures dans la campagne et le bourg de Réguiuny sont prévus pour marcher tout en nettoyant notre commune. Si vous souhaitez participer à l'opération, seul, à plusieurs ou en famille, rendez-vous **SAMEDI 16 MARS à 9 h, à la salle multifonctions, 20 Rue de la Piscine.**

Munissez-vous d'une paire de gants et d'un gilet jaune. Il vous sera remis une feuille de route, un sac et une pince de préhension.



Un café vous sera offert au départ et le pot de l'amitié sera servi à l'arrivée.

Comme annoncé dans notre précédent bulletin municipal, la commune de Régigny va accueillir la prochaine édition du TROPHÉE CENTRE MORBIHAN, regroupant l'élite du cyclisme international au travers d'une manche coupe des nations UCI juniors, les samedi 18 et dimanche 19 mai prochains.

il y aura donc 3 épreuves sur la commune, à savoir : une étape en ligne de 115.400 kms le samedi 18 mai après-midi. Cette étape partira rue du Lac à Régigny (cf plan 1), pour revenir sur le circuit final (cf plan 2) et avoir une arrivée Rue de la Belle Aurore (cf plan 3).

Le dimanche matin se déroulera le traditionnel contre la montre entre Régigny (rue Chanoine Martin, rue St Clair) et Evellys (cf plan 4) et l'après-midi le départ de la 3 étape (112.400 kms) depuis une nouvelle fois la rue du lac (plan 1) afin de rejoindre Locminé en passant par le Herbon, Le Pas du Loup, Keroyard et Kergars.

Des arrêtés seront ainsi pris pour limiter la circulation et/ou le stationnement avec une gêne occasionnée pour les riverains et les commerçants. Dans l'attente de la rédaction de ces arrêtés, nous tenions déjà à vous informer des itinéraires retenus par l'association du Trophée Centre Morbihan en accord avec la municipalité.

Enfin, cette manifestation nécessite la présence de nombreux bénévoles sur différentes tâches. **Vous souhaitez nous rejoindre dans ce week-end festif ?** Et bien rien de plus simple, il suffit juste de vous présenter dès à présent à la mairie.

Zone départ et circuit Contre la montre (19 mai)



Zone de départ - Rue du Lac (18 et 19 mai)



Zone d'arrivée - Rue de la Belle Aurore (18 mai)



Circuit final et course d'attente (18 mai)



ETAPE 2 - 7 KM



Une question sur l'épreuve, vous pouvez consulter le site de l'organisation : www.tropheecentremorbihan.fr